



**BRF**

**BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**

# **Perspectives économiques et budgétaires**

**Mise à jour de l'évaluation de l'incidence  
de la pandémie de COVID-19**

**Automne 2020**

## À propos de ce document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été préparé par Sabrina Afroz, Edward Crummey, Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes et Katrina Talavera, sous la supervision de Paul Lewis et David West. Des évaluateurs externes ont commenté des versions précédentes de ce report. Cependant, la participation d'évaluateurs externes n'implique aucunement leur responsabilité en ce qui concerne le rapport final, laquelle repose entièrement sur le BRF.

Le contenu de ce rapport est fondé sur les données disponibles au 9 octobre 2020. Les données utilisées dans ce rapport sont disponibles sur demande.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.

### Prévisions financières du BRF

Le BRF prévoit la situation financière de la province en fonction de projections portant sur des politiques existantes et annoncées en matière de revenus et de dépenses. Les projections sur les revenus fiscaux du BRF sont basées sur une évaluation des perspectives pour l'économie de la province et des politiques fiscales actuelles. Comme la politique de dépenses relève entièrement du gouvernement, le BRF se base sur les plans de dépenses annoncés dans les documents budgétaires et y ajoute les autres politiques annoncées le cas échéant. Tous les taux de croissance annuelle moyenne indiqués dans ce rapport sont calculés en utilisant comme référence la première année indiquée.



**BRF**  
BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario  
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | [fao-on.org](http://fao-on.org) | [info@fao-on.org](mailto:info@fao-on.org) | 416-644-0702  
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2561-6412 (en ligne)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

## Table des matières

1   Résumé	1
2   Perspectives économiques	3
3   Perspectives budgétaires	7
4   Annexes	16

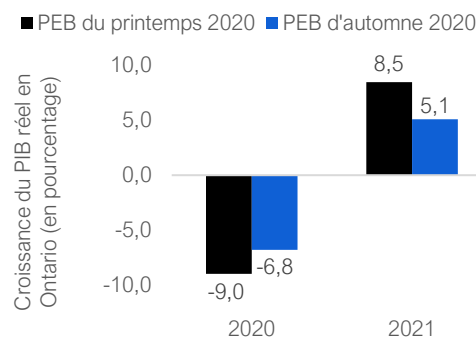
# 1 | Résumé

## Diminution record de la production économique

La pandémie de COVID-19 et les fermetures qui s'en sont ensuivies ont eu des conséquences négatives historiques sur l'économie de l'Ontario. Toutefois, les mesures initiales instaurées pour endiguer la pandémie en Ontario ont réussi dans une bonne mesure à limiter la propagation du virus au cours de l'été, permettant une réouverture plus hâtive et plus généralisée de l'économie que ne l'avait d'abord prévu le BRF.

Les prévisions mises à jour du BRF projettent une diminution de 6,8 % du PIB réel de l'Ontario pour 2020, une amélioration par rapport à la diminution de 9 % initialement prévue dans nos perspectives économiques du printemps dernier. Tout de même, on prévoit que le ralentissement que l'on connaît cette année entraînera la plus importante diminution de production économique jamais enregistrée.<sup>1</sup> Si l'on réussit à maintenir la pandémie relativement sous contrôle, il est prévu que la croissance économique de l'Ontario se redresse fortement en 2021, entraînant une hausse du PIB réel de 5,1 %. Cependant, si les récentes hausses quotidiennes du nombre de cas de COVID-19 devaient perdurer et entraîner la réinstauration de mesures importantes visant à endiguer la pandémie dans certaines régions ou secteurs, la croissance économique pourrait être moindre que prévu en 2021.

Figure 1-1 : Diminution du PIB réel de l'Ontario en 2020 moindre que prévu



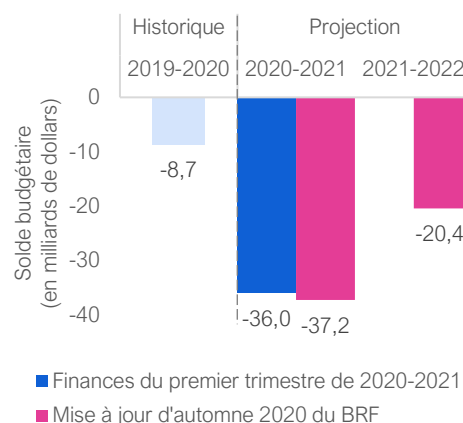
Sources : BRF.

## Déficit budgétaire projeté de 37,2 milliards pour 2020-2021

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera de 8,7 milliards de dollars en 2019-2020 à la somme record de 37,2 milliards de dollars en 2020-2021, en raison d'une baisse marquée des revenus doublée d'une augmentation importante des dépenses liées aux programmes. Cette prévision est essentiellement conforme à celle du gouvernement dans sa mise à jour du déficit projeté, qu'il fixe à 36 milliards de dollars dans ses Finances du premier trimestre<sup>2</sup>.

Fait à noter, une partie significative des dépenses de programmes du gouvernement pour 2020-2021 n'est présentement attribuée à aucun programme spécifique. Comme l'année fiscale n'est pas terminée et que le parcours de la pandémie demeure toujours incertain, toute portion non utilisée du fonds de prévoyance diminuerait substantiellement le déficit budgétaire déclaré pour 2020-2021. Alors que la province se relèvera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie se remettra en route, on prévoit que le déficit budgétaire diminuera à 20,4 milliards de dollars en 2021-2022.

Figure 1-2 : Déficit de 37,2 milliards de dollars en 2020-2021



Remarque : Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.  
Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 et BRF.

<sup>1</sup> Basé sur les Comptes économiques provinciaux, publiés par Statistique Canada, qui couvrent la période de 1981 à 2018.

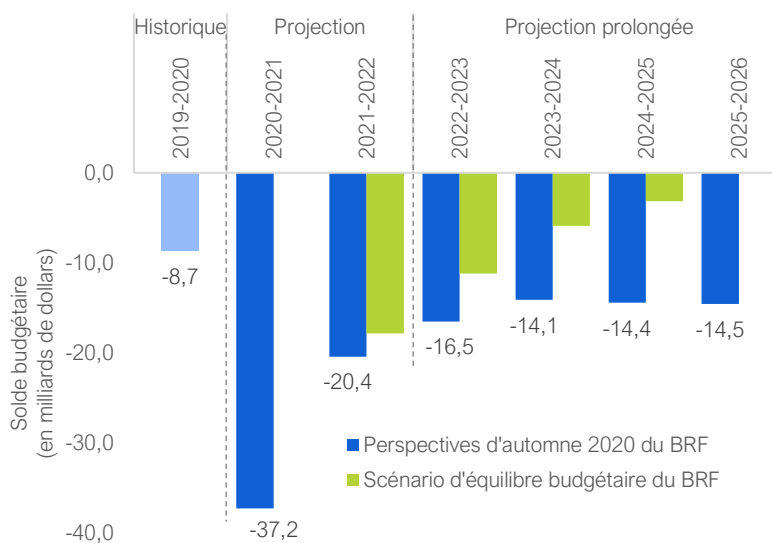
<sup>2</sup> Excluant la réserve de 2,5 milliards de dollars. Pour plus des détails, voir la page 13 du document [Finances du premier trimestre de 2020-2021](#).

## Prévision de déficits persistants à moyen terme

Si la reprise économique continue de générer une solide croissance des revenus et que les dépenses destinées aux mesures temporaires liées à la COVID-19 sont graduellement éliminées, le BRF prévoit que le déficit ira en diminuant pour atteindre 14 milliards de dollars en 2023-2024, mais que la situation ne pourrait pas s'améliorer sans un changement de politiques.

En Ontario, la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige, lorsqu'il y a déficit budgétaire, que la Province élabore un plan de redressement financier qui précise quand et comment sera équilibré le budget.

**Figure 1-3 : Environ 14 milliards de dollars seront requis pour équilibrer le budget de l'Ontario en 2025-2026**



Remarque : Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.  
Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Auparavant, le gouvernement s'était engagé à atteindre l'équilibre budgétaire en 2023-2024 et de réduire le ratio dette nette-PIB sous les 40,8 % à partir de 2022-2023. Toutefois, avec la survenue de la pandémie de COVID-19 et le ralentissement économique qui en a découlé, le gouvernement devra revoir ses objectifs fiscaux.

L'exigence de l'atteinte de l'équilibre budgétaire, inscrite à la loi de 2019, est un règlement fiscal relativement strict. Si le gouvernement choisissait d'atteindre l'équilibre budgétaire en cinq ans, comme prévu dans son plan de redressement inscrit au budget de 2019<sup>3</sup>, le BRF estime qu'il faudrait environ 14 milliards de dollars récurrents d'augmentation de revenus ou de coupures dans les dépenses, ou une combinaison des deux.

L'atteinte de l'équilibre budgétaire en cinq ans aurait aussi un effet significatif sur d'autres paramètres financiers qui sont d'une grande importance pour une gestion fiscale prudente. Le ratio dette nette-PIB de la province passerait de plus de 48 % en 2020-2021 à environ 44 % en 2025-2026, une amélioration de 4 points de pourcentage sur cinq ans. La proportion des revenus requise pour le service de la dette de la Province, dont nous prévoyons la diminution en l'absence de tout changement de politiques, diminuerait encore davantage si l'équilibre budgétaire était atteint d'ici cinq ans. La proportion des revenus affectés au service de la dette passerait de 8,3 cents par dollar de revenu en 2020-2021 à 6,5 cents en 2025-2026, la proportion la plus faible en plus de 50 ans.

Le BRF publiera ses prochaines prévisions économiques et budgétaires après le dévoilement du budget en novembre par le gouvernement et y inclura une mise à jour de ses prévisions économiques à moyen terme ainsi qu'une évaluation du plan de redressement fiscal du gouvernement.

<sup>3</sup> Voir la page 5 du [Budget de l'Ontario 2019](#).

# 2 | Perspectives économiques

## Diminution record de la production économique

La pandémie de COVID-19 et les fermetures ont eu des conséquences négatives historiques sur l'économie de l'Ontario. Toutefois, les mesures initiales instaurées pour endiguer la pandémie en Ontario ont réussi dans une bonne mesure à limiter la propagation du virus au cours de l'été, permettant une réouverture plus hâtive et plus généralisée de l'économie que prévu. Devant la possibilité d'une crise économique sans précédent, les gouvernements fédéral et provincial ont rapidement mis en place, pour les bonifier par la suite, plusieurs programmes destinés à soutenir les individus et les entreprises pendant la crise. Par conséquent, l'activité économique a connu un regain en mai, affichant de meilleurs résultats pour l'emploi, les dépenses des ménages et les investissements pour l'habitation.

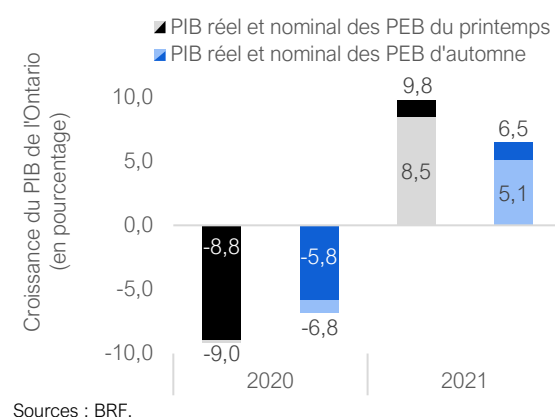
Comparativement aux prévisions du printemps du BRF<sup>4</sup>, on estime aujourd'hui que la diminution de l'activité économique en 2020 sera moins sévère. Toutefois, le rythme de la reprise ralentira vraisemblablement au cours de l'automne et pendant la prochaine année alors que le soutien gouvernemental commencera à s'amenuiser, que certains secteurs continueront d'éprouver des difficultés en raison des restrictions imposées, et que l'incertitude considérable entourant la progression future de la pandémie affectera l'économie globale<sup>5</sup>.

Les prévisions mises à jour du BRF projettent une diminution de 6,8 % du PIB réel de l'Ontario pour 2020, une amélioration par rapport à la diminution de 9 % initialement prévue dans nos perspectives économiques du printemps dernier. Tout de même, on prévoit que le ralentissement que l'on connaît cette année entraînera la plus importante diminution de production économique jamais enregistrée<sup>6</sup>.

Dans l'éventualité où la pandémie demeure relativement bien endiguée, il est prévu que la croissance économique de l'Ontario progresse fortement en 2021, avec une hausse du PIB réel de 5,1 %, même s'il s'agit là d'une croissance moins rapide que celle prévue par le BRF dans ses perspectives du printemps. Cependant, si les récentes hausses quotidiennes du nombre de cas de COVID-19 devaient perdurer et entraîner la réinstauration de mesures importantes visant à endiguer la pandémie dans certaines régions ou secteurs, la croissance économique pourrait être moindre que prévu en 2021.

Il est prévu que le PIB nominal de l'Ontario, qui donne une idée générale de la base d'imposition, diminuera de 5,8 % en 2020, reflétant la baisse des revenus d'emplois et une baisse marquée des profits d'entreprises. On prévoit que le PIB nominal rebondira en 2021, avec une croissance de 6,5 %.

**Figure 2-1 : La diminution du PIB réel de l'Ontario en 2020 sera moins sévère que prévu dans les perspectives du printemps**



<sup>4</sup> Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2020, BRF, mai 2020.

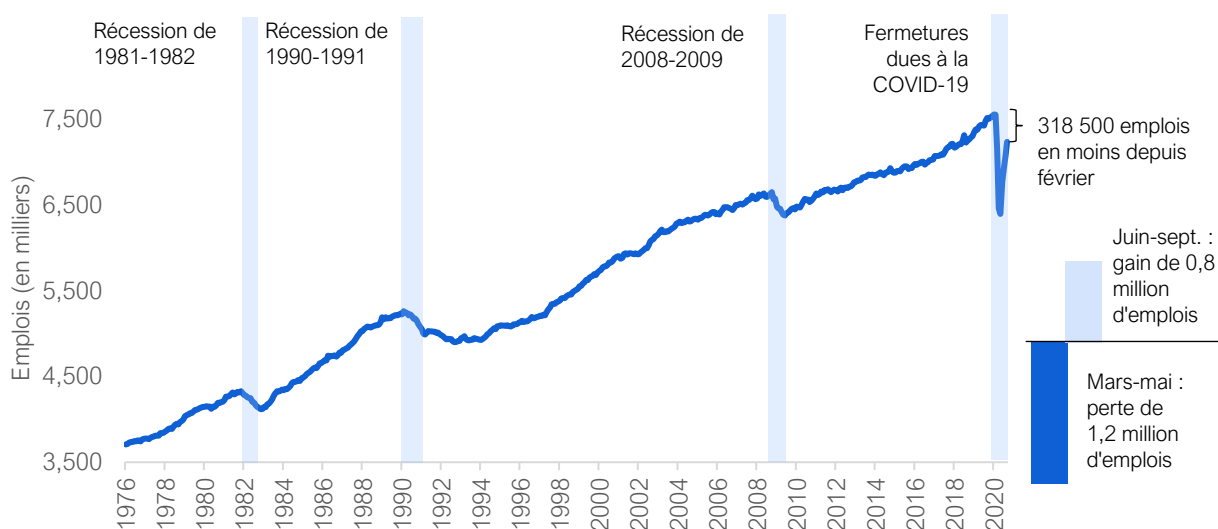
<sup>5</sup> L'augmentation récente du nombre quotidien de cas de transmission de COVID-19 risque sérieusement de ralentir le rythme du redressement économique de l'Ontario. Si l'accroissement du nombre de cas obligeait le gouvernement à remettre en place certaines mesures en vue de maîtriser la pandémie, la reprise économique pourrait être plus faible et possiblement différée. On prévoit que l'arrivée d'un vaccin sûr, efficace et offert en quantité suffisante sera un facteur clé pour déterminer le moment et le rythme auxquels l'économie pourra se redresser.

<sup>6</sup> Basé sur les Comptes économiques provinciaux, publiés par Statistiques Canada, qui couvrent la période de 1981 à 2018.

## Ralentissement de la reprise du marché de l'emploi

L'impact des fermetures liées à la pandémie sur le marché de l'emploi en Ontario est considérable, entraînant une perte record de 1,2 million d'emplois de février à mai, alors que le taux de chômage a plus que doublé pour atteindre 13,6 %. Les pertes d'emplois touchent tous les groupes d'âge, tous les secteurs et toutes les régions<sup>7</sup>. Alors qu'on redémarrait l'économie au cours de l'été, l'emploi a connu un solide rebond, avec un gain de 838 000 pendant la période de juin à septembre, récupérant ainsi un peu plus des trois quarts des emplois perdus au plus fort de la pandémie. Malgré ces gains récents, le marché du travail de l'Ontario offre 318 500 emplois (ou 4,2 %) de moins en septembre que lors du sommet atteint juste avant la pandémie, en février. On s'attend également à ce que le rythme soutenu des gains mensuels d'emploi au cours de la première phase de réouverture soit modéré, retardant ainsi la reprise du plein emploi en 2021.

Figure 2-2 : Marché du travail en Ontario : 318 500 emplois de moins qu'avant le sommet pré-pandémie



Source : Statistique Canada et BRF.

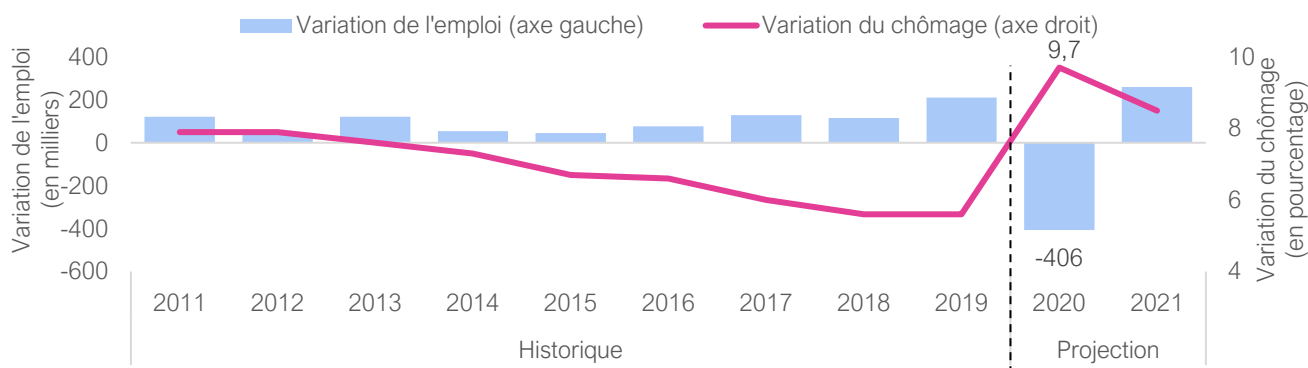
La reprise de l'emploi depuis mai en Ontario a touché plusieurs groupes et industries. Toutefois, les secteurs qui ont subi le plus de pertes d'emplois pendant la pandémie continuent d'être éprouvés. L'emploi chez les jeunes travailleurs (15 à 24 ans) se situe toujours 12,1 % en deçà de son niveau de février, et le taux de chômage chez les jeunes était de 23,0 % en septembre. Dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, toujours sujets à de nombreuses restrictions liées à la pandémie, le nombre d'emplois disponibles en septembre était de 13,8 inférieur à celui du mois de février<sup>8</sup>.

Si que le marché du travail continue de se redresser en ces derniers mois de 2020 et au cours de la prochaine année, on prévoit que le taux de chômage de l'Ontario évoluera à la baisse. Néanmoins, il est prévu que le taux de chômage annualisé de l'Ontario atteigne un sommet inégalé en 26 ans, soit 9,7 % en 2020, avant de diminuer modestement pour atteindre 8,5 % en 2021.

<sup>7</sup> Voir [Le marché du travail dans les régions de l'Ontario durant la pandémie de COVID-19](#), BRF, juin 2020 ainsi que [Marché du travail de l'Ontario pendant la pandémie de COVID-19](#), BRF, mai 2020.

<sup>8</sup> Le BRF va publier un sommaire détaillé du marché du travail en 2020, incluant une évaluation des effets de la pandémie de COVID-19, au début de 2021.

Figure 2-3 : Augmentation prévue du taux de chômage, qui atteindra 9,7 % en 2020



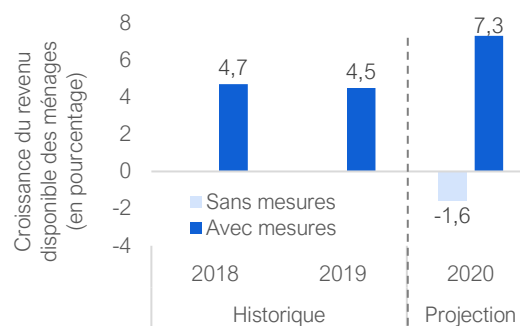
Source : Statistique Canada et BRF.

## L'important soutien gouvernemental est à la base des revenus et des dépenses des foyers

Le très grand nombre d'emplois perdus lors de la pandémie a diminué le revenu des travailleurs de manière significative. Toutefois, le soutien important accordé par le gouvernement fédéral, avec notamment sa Prestation canadienne d'urgence, a plus que compensé ces pertes. Sans ces mesures de soutien, le BRF estime que le revenu discrétionnaire des ménages ontariens aurait diminué de 1,6 % en 2020. Cependant, lorsque l'on tient compte des mesures de soutien au revenu, on prévoit que le revenu discrétionnaire des ménages augmentera de 7,3 % cette année, l'accroissement annuel le plus important depuis 1989<sup>9</sup>.

Ce soutien au revenu a permis aux dépenses des ménages de rebondir rapidement à la relance de l'économie et les taux hypothécaires historiquement bas ont propulsé l'activité du marché immobilier. Ces programmes de soutien du revenu combinés à la demande refoulée ont entraîné une hausse de 56 % des ventes au détail de mai à juillet, et en un nombre mensuel de transactions résidentielles record en août.

Figure 2-4 : Les mesures du soutien d'urgence du gouvernement ont mené à une forte augmentation du revenu 2020



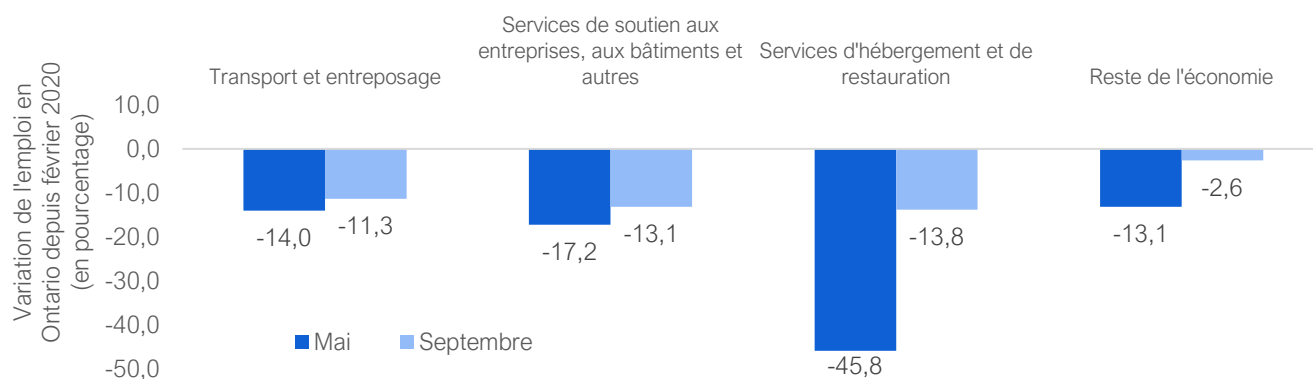
Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

En dépit de ces gains, le degré d'activité économique global demeure moindre qu'avant la pandémie et la voie de la reprise totale sera vraisemblablement lente, accompagnée d'une croissance inégale d'un secteur à l'autre. Les secteurs les plus affectés par les fermetures liées à la pandémie tels que l'hébergement et les services de restauration, la culture et la détente ainsi que les transports sont parmi les plus durement touchés par les pertes d'emplois. Devant le prolongement des restrictions et la baisse de la demande en ce redémarrage économique, on prévoit que l'emploi dans ces secteurs se redressera moins vite que le reste de l'économie.

<sup>9</sup> Les mesures des gouvernements fédéral et provincial intégrées à ces prévisions incluent la Prestation canadienne d'urgence (PCU), Le Crédit de taxe sur les biens et services bonifié, l'Allocation canadienne pour enfants bonifiée, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE), l'aide aux familles de 200 \$ de l'Ontario en raison de la COVID-19 et des augmentations aux prestations du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) pour les personnes âgées à faible revenu. En tout, ces mesures gouvernementales ont ajouté 45 milliards de dollars aux revenus des ménages de l'Ontario cette année. Ce montant de 45 milliards de dollars n'inclut pas la Subvention salariale d'urgence du Canada (SUCC), que Statistiques Canada inscrit sous la rubrique des subsides aux corporations et aux entreprises non-incorporées et dont l'effet sur le revenu discrétionnaire se mesure directement dans le revenu des travailleurs. Pour une analyse des mesures prises par les gouvernements en réponse à la pandémie de COVID-19, consultez le document [Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19](#), BRF, septembre 2020.



**Figure 2-5 : Les secteurs les plus affectés par les fermetures liées à la pandémie confrontés à une reprise plus lente de l'emploi**



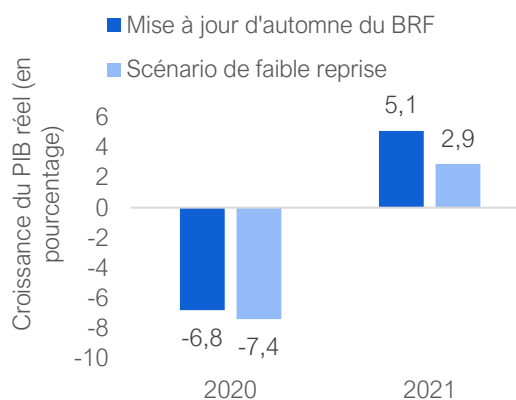
Source : Statistique Canada et BRF.

## La reprise économique serait moins énergique si des mesures de fermeture d'envergure étaient réinstaurées

L'économie de l'Ontario est confrontée à plusieurs facteurs de risques importants qui pourraient mener à une croissance économique plus lente que prévu. Plus précisément, la hausse récente du nombre quotidien d'infections à la COVID-19 menace sérieusement de ralentir le rythme de la reprise économique en Ontario. Si la hausse du nombre de cas oblige le gouvernement à réinstaurer d'importantes mesures de contrôle de la pandémie dans certaines régions ou secteurs, la production économique pourrait plafonner ou diminuer au dernier trimestre de 2020 et dans la nouvelle année.

Le BRF a élaboré un scénario pour évaluer l'impact d'une fermeture partielle, qui commencerait cet automne. Dans un tel scénario, le BRF estime que la diminution du PIB réel de l'Ontario en 2020 serait plus marquée, soit de 7,4 %, pour rebondir d'uniquement 2,9 % en 2021, beaucoup moins vite que les 5,1 % attendus dans les perspectives initiales.

**Figure 2-6 : La croissance économique serait moins énergique si des mesures pour endiguer la pandémie étaient instaurées à nouveau**



Source : BRF.

Autre facteur qui pourrait compromettre un redressement économique soutenu : l'éventuel retrait des mesures gouvernementales de soutien du revenu. À mesure que prennent fin les programmes d'urgence des gouvernements, plusieurs ménages et entreprises très endettés pourraient être en difficulté, provoquant une hausse marquée des cas d'insolvabilité. De plus, les soucis liés à la garde des enfants et à leur santé pourraient retarder ou même empêcher le retour au travail de plusieurs parents, limitant ainsi les revenus et les dépenses de leurs ménages. À moyen terme, la pandémie pourrait entraîner une restructuration passablement abrupte pour plusieurs entreprises ontariennes, avec des conséquences aux effets durables. Pour les secteurs les plus durement touchés par la pandémie, dont le tourisme, la culture et les transports, une lente et longue convalescence pourrait se solder par des pertes d'emplois permanentes et des réductions d'effectifs d'entreprises.

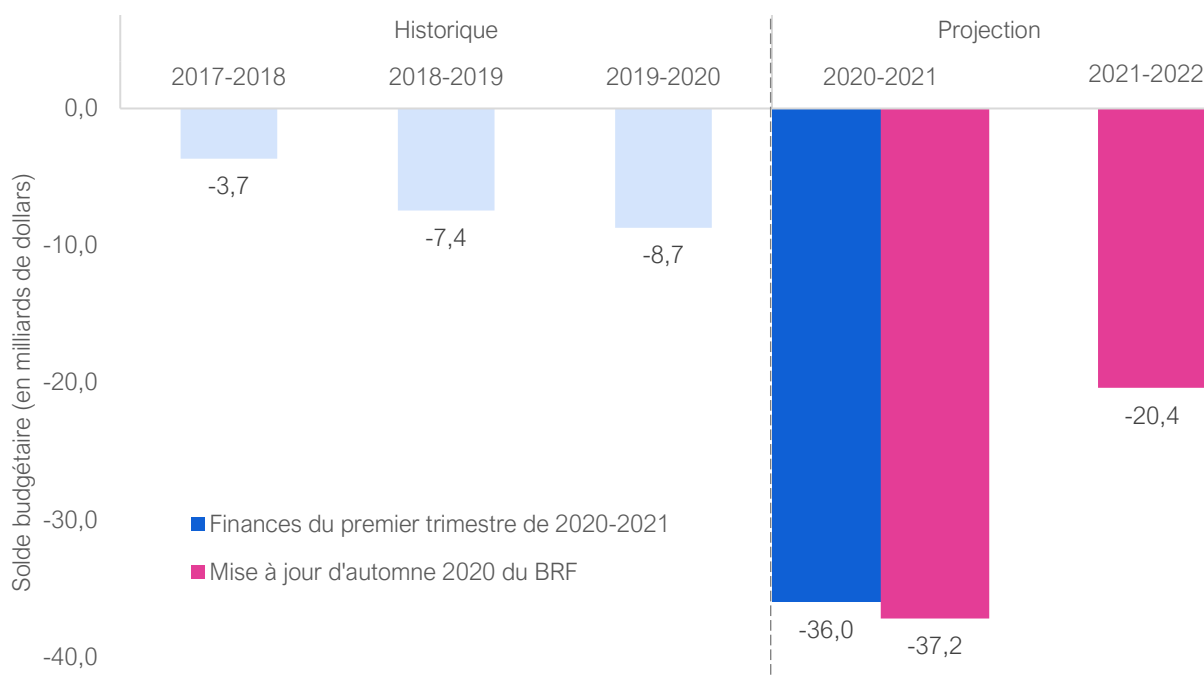
# 3 | Perspectives budgétaires

## Déficit budgétaire projeté de 37,2 milliards pour 2020-2021

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario passera de 8,7 milliards de dollars en 2019-2020 à 37,2 milliards de dollars en 2020-2021. Alors que la province se relèvera de la pandémie de COVID-19 et que l'économie se remettra en route, on prévoit que le déficit budgétaire diminuera pour atteindre 20,4 milliards de dollars en 2021-2022.

Le déficit prévu par le BRF pour 2020-2021 est essentiellement cohérent avec la projection du déficit mise à jour par le gouvernement de 36,0 milliards de dollars dans ses Finances du premier trimestre (en excluant la réserve de 2,5 milliards de dollars)<sup>10</sup>. La prévision d'un déficit légèrement supérieur par le BRF est due à une perspective de croissance du PIB nominal plus faible, une mesure générale de la base d'imposition, comparativement à la prévision du gouvernement.

**Figure 3-1 : Le déficit prévu par le BRF est essentiellement cohérent avec celui prévu par la Province dans le Premier trimestre des finances 2020**



Remarque : L'équilibre budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.  
 Source : Comptes publics de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021, et BRF.

<sup>10</sup> Pour plus des détails, voir la page 13 du document [Finances du premier trimestre de 2020-2021](#).

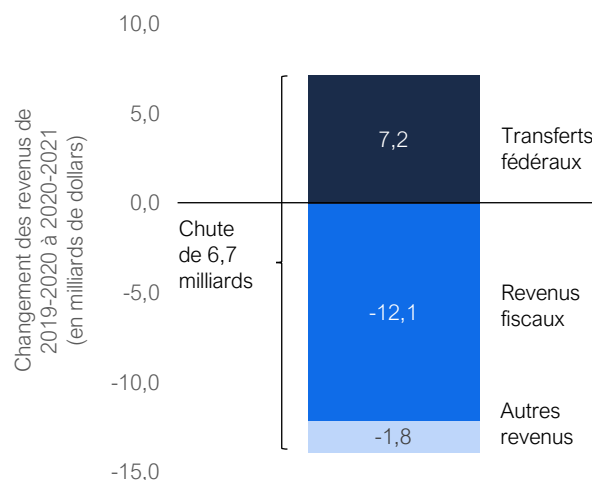
## Une brusque diminution des revenus est prévue pour cette année

Les revenus fiscaux devraient chuter de 12,1 milliards de dollars (11,2 %) en 2020-2021. Les trois principales sources de revenus fiscaux — impôt des sociétés (- 6,6 milliards de dollars), taxe de vente (- 2,1 milliards de dollars) et impôt sur le revenu des particuliers (- 2,1 milliards de dollars) composent la plus grande partie de la diminution générale. La diminution des revenus fiscaux est partiellement compensée par une augmentation importante de 7,2 milliards de dollars (28,2 %) des transferts du gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, le BRF prévoit que les revenus totaux diminueront de 6,7 milliards de dollars (4,3 %) en 2020-2021.

Soutenus par un rebond de l'activité économique, les revenus fiscaux devraient partiellement remonter en 2021-2022, progressant de 7,3 milliards de dollars (7,6 %). Alors que l'économie continue de se rétablir et que les dépenses d'urgence du gouvernement se réduisent, les transferts fédéraux devraient retourner environ à leurs niveaux préalables à la pandémie en fonction des politiques actuelles. En 2021-2022, alors que l'économie se redresse, les revenus totaux devraient repartir à la hausse, augmentant de 6,3 milliards de dollars (4,2 %).

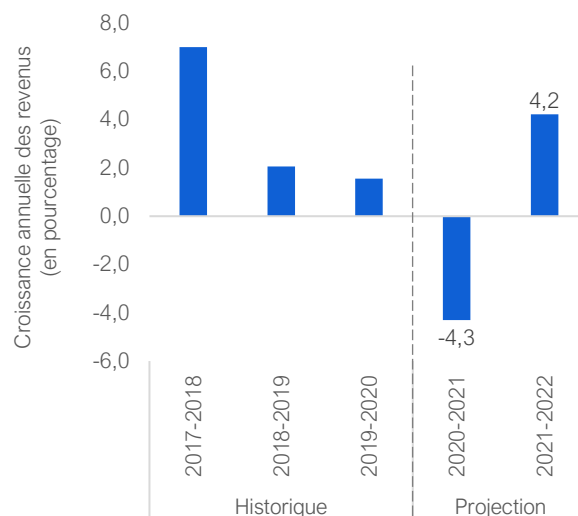
Le choc historique lié à la pandémie pour l'économie de l'Ontario et les fermetures imposées par le gouvernement auront un effet important sur les revenus de la province. Cependant, on prévoit désormais que la diminution des principaux facteurs économiques des revenus fiscaux en 2020 devrait être moins importante que lors des prévisions printanières du BRF. De plus, les programmes de soutien au revenu des gouvernements fédéral et provincial ont connu une hausse importante depuis le printemps. Par conséquent, les revenus fiscaux devraient moins diminuer en 2020-2021 que ce que le BRF avait prévu au départ dans ses perspectives du printemps.

**Figure 3-2 : La chute des revenus fiscaux en 2020-2021 est partiellement compensée par la hausse des transferts fédéraux**



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

**Figure 3-3 : On prévoit que la chute des revenus en 2020-2021 sera moins sévère qu'au printemps**



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

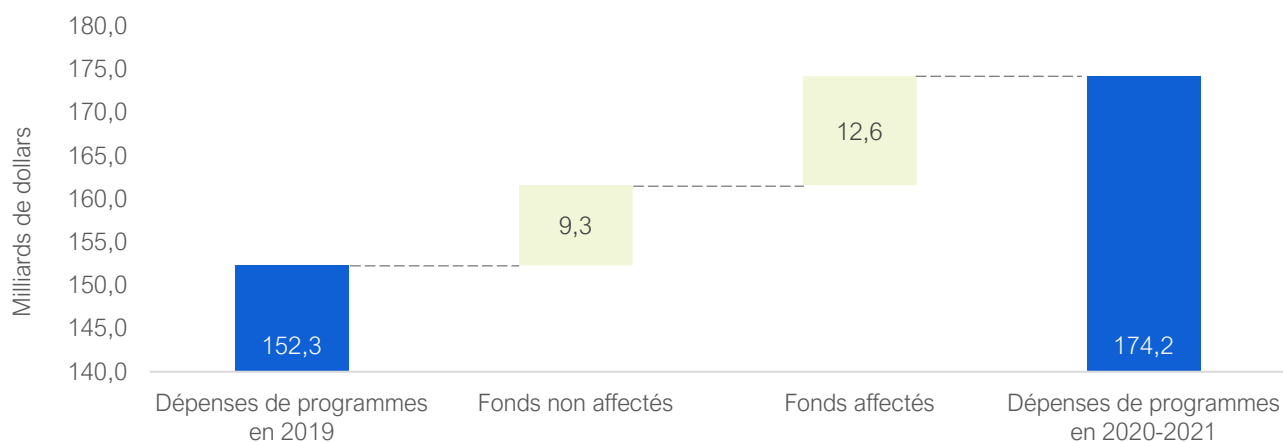
## Forte hausse des dépenses de programmes en 2020-2021

Dans les Finances du premier trimestre de 2020-2021, le gouvernement a fait une mise à jour du plan de dépenses de l'année en cours cité dans la mise à jour économique et financière de mars 2020 (mise à jour de mars). Selon le plan actualisé, les dépenses de programmes de l'Ontario en 2020-2021 devraient être de 13,1 milliards de dollars (soit 13,8 %) plus élevées que la projection initiale au moment de la mise à jour de mars.

Les dépenses de programmes de 2020-2021 d'une valeur de 174,2 milliards de dollars devraient maintenant être de 21,9 milliards de dollars plus élevées qu'en 2019-2020. Cependant, au moment d'écrire ce rapport, l'augmentation de 21,9 milliards de dollars comprend approximativement 9,3 milliards de dollars en dépenses de programmes pour 2020-2021 qui doivent encore être affectés à des programmes particuliers, soit :

- 6,7 milliards de dollars<sup>11</sup> provenant du Fonds d'intervention contre la COVID-19 pour le secteur de la santé et du Fonds de soutien à la population et à l'emploi;
- 2,6 milliards de dollars dans le fonds de prévoyance normal.

**Figure 3-4 : Plus de 9 milliards de dollars de l'augmentation des dépenses de programmes en 2020-2021 sont encore non affectés**



Source : Comptes publics de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 et BRF.

Le gouvernement a déjà fourni des perspectives actualisées de ses dépenses au-delà de 2020-2021<sup>12</sup>. Le BRF a donc préparé une analyse sectorielle des inducteurs des coûts des dépenses (y compris la croissance de la population, le vieillissement et l'inflation des prix) afin d'élaborer des estimations des dépenses des programmes par secteur pour 2021-2022. Après des rajustements pour tenir compte des importantes dépenses temporaires en 2020-2021 reliées aux nombreuses mesures pour la COVID-19, le BRF prévoit que les dépenses de programmes devraient diminuer de 6,1 % à 163,6 milliards de dollars en 2021-2022.

<sup>11</sup> Conformément aux Finances du premier trimestre de 2020-2021, la position nette du fonds de prévoyance pour la santé et du Fonds de soutien à la population et à l'emploi était de 7,5 milliards de dollars en date du 30 juin 2020. En date du 26 août, le gouvernement a annoncé plusieurs nouvelles mesures politiques qui réduiraient la taille des sommes non affectées des dépenses de programmes à 6,7 milliards de dollars. Pour de plus amples détails, consulter le document du BRF [Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19](#). Au cours des mois qui restent à l'exercice actuel, le gouvernement devrait annoncer de nouveaux programmes ou des dépenses accrues dans les programmes existants qui diminueront encore plus la somme des fonds non affectés.

<sup>12</sup> Le gouvernement s'est engagé à présenter un budget pluriannuel à l'Assemblée législative au plus tard le 15 novembre. Consulter la page 5 des [Finances du premier trimestre de 2020-2021](#).

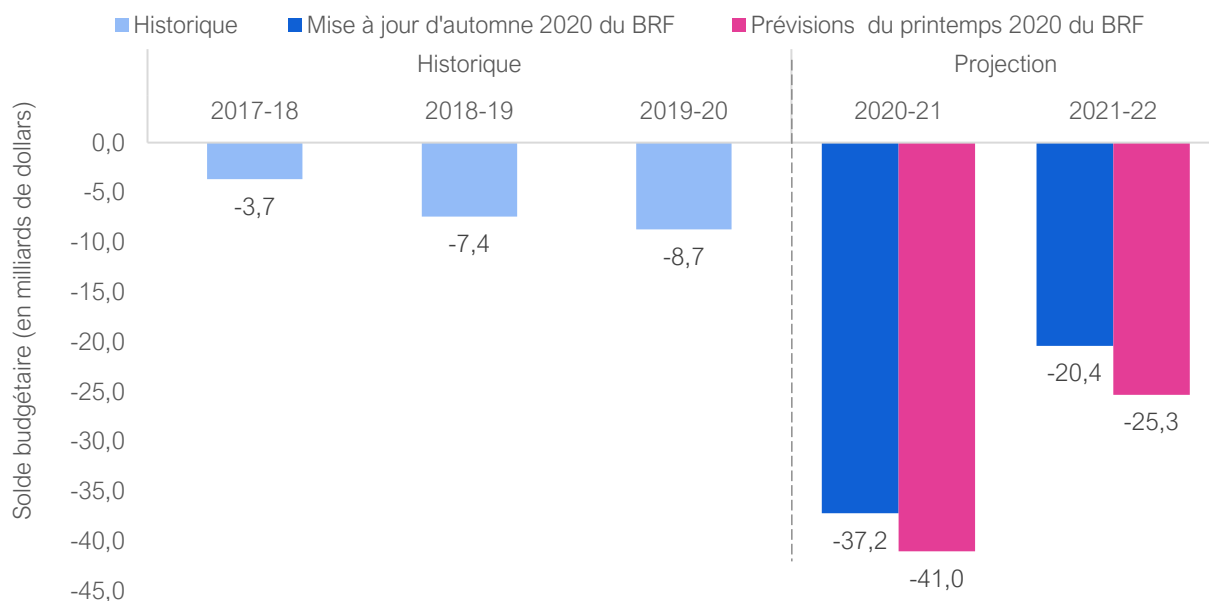
## Perspectives sur le déficit budgétaire et la dette

Le BRF prévoit un déficit budgétaire record de 37,2 milliards de dollars (soit 4,4 % du PIB) en 2020-2021, ce qui illustre la diminution brusque des revenus combinée à une augmentation importante des dépenses de programmes.

Cette projection actualisée du déficit est quelque peu inférieure aux perspectives publiées ce printemps par le BRF<sup>13</sup>, mais grandement cohérente avec les plus récentes projections du gouvernement tirées des Finances du premier trimestre de 2020-2021. Les perspectives révisées du BRF concernant le déficit reflètent une diminution plus petite des revenus, résultat d'un ralentissement économique moins considérable et d'une augmentation des transferts fédéraux qui a plus que compensé l'augmentation importante des dépenses de programmes prévues.

En particulier, le gouvernement pourrait déclarer un déficit budgétaire substantiellement moins important pour 2020-2021 que la projection de 37,2 milliards de dollars du BRF, s'il n'affecte pas l'ensemble de 9,3 milliards de dollars inutilisés du fonds de prévoyance à des programmes donnés. Les fonds de prévoyance non affectés qui ne sont pas utilisés au cours de l'exercice actuel réduiraient le déficit budgétaire et la dette nette de l'Ontario, contribuant à un intérêt moins élevé sur les créances<sup>14</sup>.

**Figure 3-5 : Le déficit budgétaire de l'Ontario devrait être inférieur aux prévisions printanières du BRF**



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

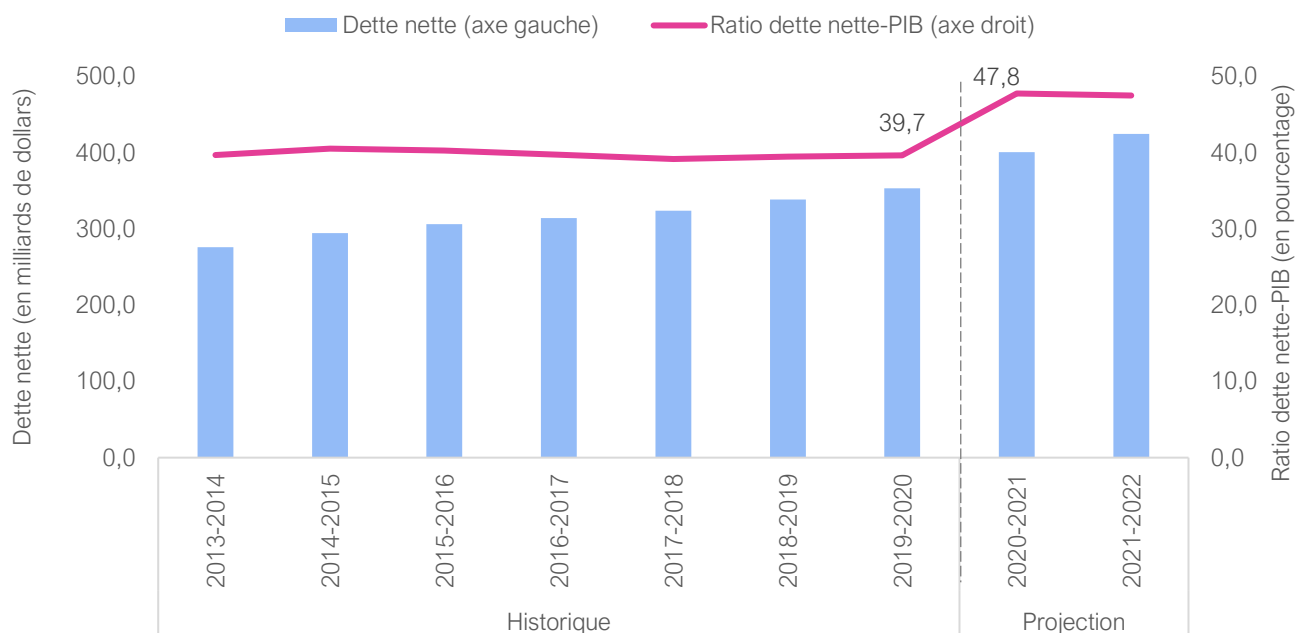
Alors que la province se relève de la pandémie et que l'économie commence à prendre de l'expansion, le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour passer à 20,4 milliards de dollars en 2021-2022, soit légèrement moins que ce que le BRF avait prévu dans ses perspectives du printemps. L'amélioration du déficit budgétaire pour l'année à venir est le résultat d'un rebond partiel des revenus et des dépenses de programmes moindres, puisque la plus grande partie des dépenses liées à la pandémie en 2020-2021 devraient être temporaires.

<sup>13</sup> Consulter la page 17 des [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2020](#) pour de plus amples détails.

<sup>14</sup> Le gouvernement s'est engagé à utiliser l'ensemble des fonds de prévoyance non affectés à la fin de l'année pour réduire la position de la dette nette de l'Ontario. Consulter la page 13 des [Finances du premier trimestre de 2020-2021](#).

Étant donné les perspectives révisées d'évolution du déficit, la dette nette devrait augmenter de 47,4 milliards de dollars en 2020-2021 et de 23,8 milliards de plus en 2021-2022. Une dette plus élevée entraînera une augmentation brusque du ratio de la dette nette par rapport au PIB de l'Ontario de 39,7 % en 2019-2020 à près de 48 % en 2020-2021. Le ratio de la dette par rapport au PIB devrait rester à ce niveau élevé en 2021-2022.

**Figure 3-6 : Le ratio de la dette nette par rapport au PIB de l'Ontario atteindra un seuil record de 47,8 % en 2020-2021**

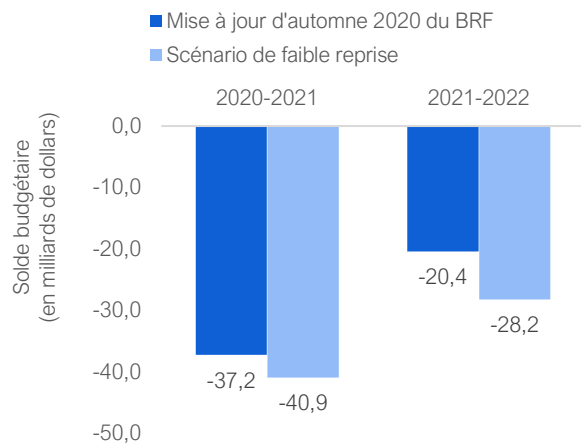


Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF.

## Une résurgence de la pandémie et une reprise plus faible de l'économie entraîneraient des déficits budgétaires plus importants

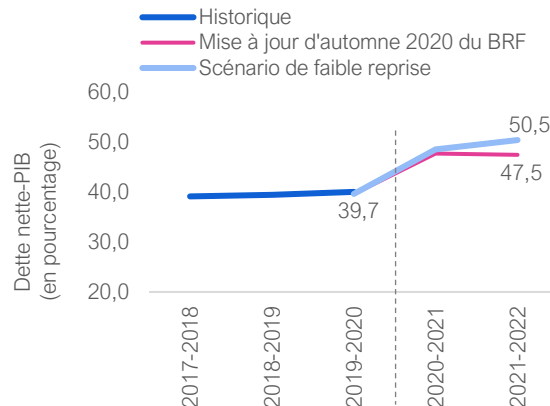
Dans le scénario du BRF où l'augmentation des infections à la COVID-19 susciterait la réinstauration de fermetures importantes entraînant un ralentissement de la croissance économique, les revenus provinciaux présenteraient une diminution plus brusque en 2020-2021 et remonteraient plus lentement en 2020-2021, alors que les dépenses des programmes seraient légèrement plus élevées. Dans de telles circonstances, le déficit budgétaire atteindrait près de 41 milliards de dollars en 2020-2021 et s'améliorerait seulement un peu pour atteindre 28,2 milliards en 2021-2022.

**Figure 3-7 : Une faible reprise en Ontario entraînerait un déficit significativement plus élevé en 2021-2022**



Source : BRF.

**Figure 3-8 : Une faible reprise économique entraînerait une hausse du ratio dette nette-PIB au-delà de 50 %**



Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario et BRF

Une augmentation durable des déficits budgétaires entraînerait des niveaux plus importants d'emprunt et d'endettement cumulatif. En vertu de ce scénario, le ratio de la dette nette par rapport au PIB de l'Ontario augmenterait substantiellement de 39,7 % en 2019-2020, pour passer à plus de 50 % en 2021-2022.

## Plan de redressement budgétaire de l'Ontario

En Ontario, la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que la province, lorsqu'il y a déficit budgétaire, élabore un plan de redressement précisant la manière dont le budget sera équilibré et la période sur laquelle cela sera réalisé. Cette exigence budgétaire a été introduite dans le budget de l'Ontario 2019<sup>15</sup>. Dans sa mise à jour économique de mars, le gouvernement s'est engagé à présenter un plan budgétaire pluriannuel révisé à l'Assemblée législative au plus tard le 15 novembre 2020<sup>16</sup>.

Afin de fournir l'analyse de la voie menant à un budget équilibré malgré l'environnement fiscal actuel, le BRF a prolongé sa projection fiscale de référence jusqu'en 2025-2026. La figure 3-9 présente le scénario de référence prolongé du déficit du BRF pour l'Ontario, qui présume d'une reprise économique soutenue et de revenus plus élevés, combinée à l'élimination progressive des mesures de dépenses liées à la COVID-19<sup>17</sup>. En fonction de cette projection prolongée, le BRF s'attendrait à ce que le déficit budgétaire de l'Ontario continue de s'améliorer, passant de 20,4 milliards de dollars en 2021-2022 à environ 14 milliards de dollars d'ici 2023-2024.

Cependant, au-delà de 2023-2024, et en l'absence de changements politiques, le BRF prévoit des déficits budgétaires constants dans la fourchette des 14 milliards de dollars. Ces déficits budgétaires durables reflètent le déficit existant de 8,7 milliards de dollars de l'Ontario en 2019-2020, les répercussions fiscales à long terme de la pandémie, ainsi que la population vieillissante de la province, qui ralentit la croissance économique tout en mettant une pression à la hausse sur les dépenses du gouvernement<sup>18</sup>.

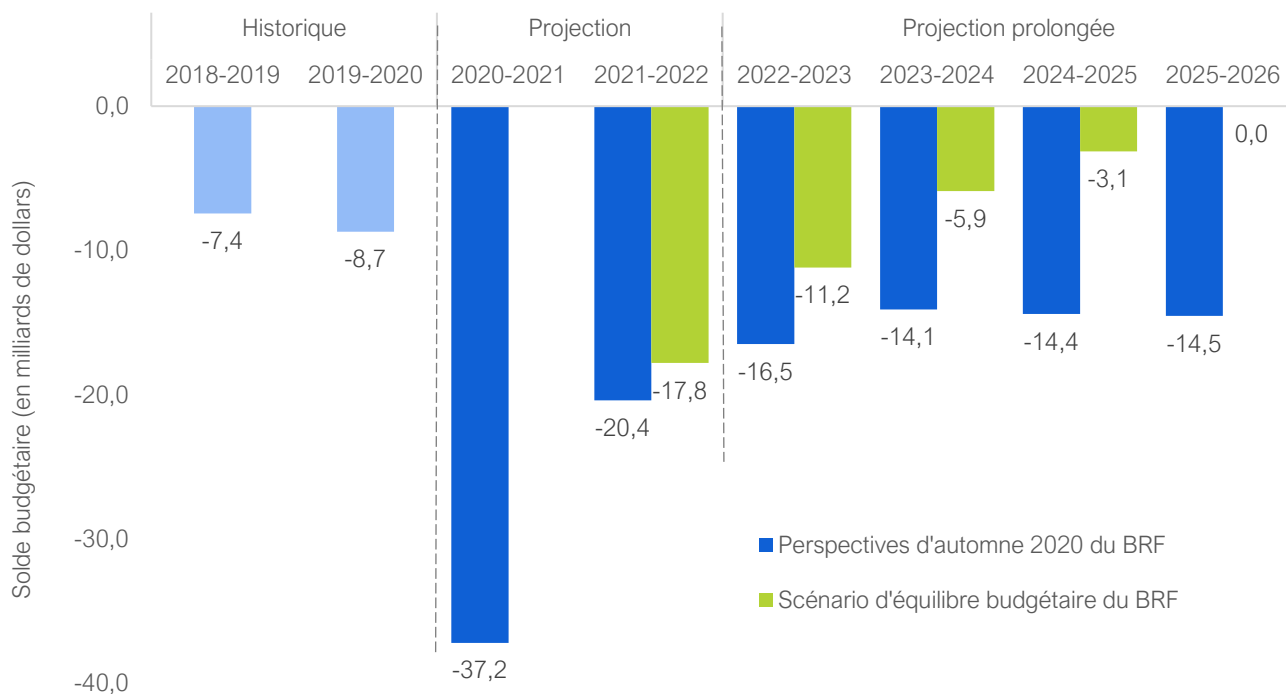
<sup>15</sup> Consulter la page 19 du [Budget de l'Ontario 2019](#).

<sup>16</sup> Consulter la page vii de la [Mise à jour économique et financière de mars 2020](#).

<sup>17</sup> Ces projections prolongées de revenus et de dépenses représentent les taux historiques moyens de croissance des revenus et des dépenses, et sont adaptées des récentes [Perspectives budgétaires à long terme](#) du BRF, rajustées aux perspectives actuelles à court terme.

<sup>18</sup> Consultez les [Perspectives budgétaires à long terme](#) du BRF pour de plus amples détails.

Figure 3-9 : Il faudra environ 14 milliards de dollars pour équilibrer le budget de l'Ontario d'ici 2025-2026



Remarque : Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.  
Source : Comptes publics de l'Ontario, et BRF.

Afin de fournir une estimation de l'ampleur des augmentations des revenus ou des compressions des dépenses permanentes nécessaires pour équilibrer le budget, le BRF a construit un scénario hypothétique de budget équilibré. Si le gouvernement choisit d'équilibrer le budget au cours des cinq prochaines années, comme dans son plan de redressement présenté dans le budget 2019<sup>19</sup>, le BRF estime que des augmentations des revenus ou des compressions des dépenses continues d'environ 14 milliards de dollars seraient nécessaires, ou un mélange des deux. Dans la figure 3-9, le « scénario de budget équilibré » du BRF table sur des augmentations des revenus de 14 milliards de dollars et des compressions des dépenses d'égale mesure sur cinq ans afin de parvenir à un équilibre budgétaire en 2025-2026.

Afin d'illustrer les outils politiques accessibles au gouvernement pour concrétiser ces rajustements fiscaux, le BRF a estimé la sensibilité du solde budgétaire aux changements dans trois secteurs de politiques clés : les revenus fiscaux, les transferts fédéraux et les dépenses de programmes. Le tableau 3-1 donne une estimation des répercussions budgétaires à court terme en 2021-2022 ainsi qu'à long terme en 2025-2026 des différents changements aux politiques.

<sup>19</sup> Consulter la page 5 du [Budget de l'Ontario 2019](#).



**Tableau 3-1 : Sensibilité du solde budgétaire de l'Ontario à certains facteurs**

Changement du solde budgétaire		
Changement commençant en 2021-2022	2021-2022	2025-2026
<b>Politique fiscale</b>		
Une augmentation durable de 10 % des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers (500 \$ par contribuable en 2021-2022) au cours de la période de projection	+ 3,7 milliards de \$	+ 4,8 milliards de \$
Une augmentation durable de 1 point de pourcentage du taux général d'impôt des sociétés au cours de la période de projection	+ 0,9 milliard de \$	+ 1,2 milliard de \$
Une augmentation durable de 1 point de pourcentage du taux de la TVH au cours de la période de projection	+ 3,6 milliards de \$	+ 4,6 milliards de \$
<b>Transferts fédéraux</b>		
Une augmentation durable de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du transfert canadien en matière de santé au cours de la période de projection	+ 0,2 milliard de \$	+ 1,0 milliard de \$
Une augmentation durable de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du transfert canadien dans les programmes sociaux au cours de la période de projection	+ 0,1 milliard de \$	+ 0,5 milliard de \$
<b>Politiques de dépenses</b>		
Une diminution durable de 0,5 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de programmes totales au cours de la période de projection	+ 0,9 milliard de \$	+ 4,7 milliards de \$
Une diminution durable de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses en santé au cours de la période de projection	+ 0,7 milliard de \$	+ 4,1 milliards de \$

Remarque : Ces estimations comprennent les répercussions associées à l'intérêt sur la dette, mais n'intègrent pas d'effets de rétroaction économique.  
 Source : BRF.

Si le gouvernement devait hausser de façon permanente les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers de 10 % ou d'environ 500 \$ par contribuable à compter de 2021-2022, le déficit budgétaire diminuerait de 3,7 milliards de dollars dès la première année et de 4,8 milliards de dollars en 2025-2026.

En ce qui concerne les transferts fédéraux, si le taux de croissance annuel du transfert canadien en matière de santé ou du transfert canadien en matière de programmes sociaux devait augmenter d'un point de pourcentage au cours de la période de projection, le déficit budgétaire diminuerait de 1 milliard de dollars ou de 0,5 milliard de dollars respectivement d'ici 2025-2026.

En ce qui concerne la politique des dépenses, si le gouvernement devait diminuer le taux de croissance des dépenses de programmes de 0,5 point de pourcentage chaque année à compter de 2021-2022, le déficit budgétaire diminuerait de 4,7 milliards de dollars d'ici 2025-2026.

Étant donné que la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige un budget équilibré, ces estimations de sensibilités budgétaires visent à orienter le débat autour des choix politiques du gouvernement.

## Objectifs fiscaux de l'Ontario

Dans le budget de l'Ontario 2019, le gouvernement s'est engagé à équilibrer le budget d'ici 2023-2024 et à réduire le ratio de la dette nette par rapport au PIB à moins de 40,8 % d'ici 2022-2023. Cependant, avec l'apparition de la pandémie de COVID-19 et du ralentissement économique qui en a découlé, le gouvernement devra réviser ses objectifs fiscaux. L'exigence actuelle de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* d'équilibrer le budget global est une règle fiscale relativement rigide<sup>20</sup>, ce qui se répercutera sur d'autres mesures fiscales clés, notamment le fardeau de la dette de la province et l'intérêt sur sa dette par rapport aux revenus.

Dans le scénario de référence prolongé du BRF, le ratio de la dette nette par rapport au PIB augmente seulement de 47,8 % en 2020-2021 pour passer à 48,3 % en 2025-2026, malgré des déficits constants d'environ 14 milliards de dollars.

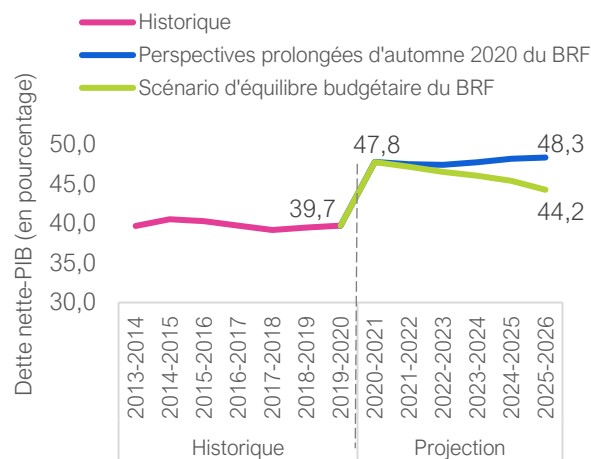
Selon le scénario de budget équilibré du BRF, la province est réputée mettre en œuvre des rajustements fiscaux de 14 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui réduirait le ratio de la dette nette par rapport au PIB de 47,8 % en 2020-2021 à 44,2 % d'ici 2025-2026.

Le ratio de la dette par rapport aux revenus montre la part des revenus annuels exigée pour amortir la dette de la province. Des ratios plus élevés laissent moins de revenus disponibles pour les dépenses de programmes comme les soins de santé ou l'éducation, ce qui réduit la souplesse budgétaire du gouvernement.

Malgré les déficits continuels d'environ 14 milliards de dollars en vertu du scénario de référence prolongé du BRF, on prévoit que l'intérêt sur la dette comme part des revenus chutera pour passer de 8,3 % en 2020-2021 à 7,2 % en 2025-2026, en raison de la croissance constante des revenus associée aux faibles taux d'intérêt. De plus, la capacité du gouvernement à refinancer sa dette venant à échéance à un taux d'intérêt plus faible compensera également les répercussions de l'augmentation du fardeau de la dette.

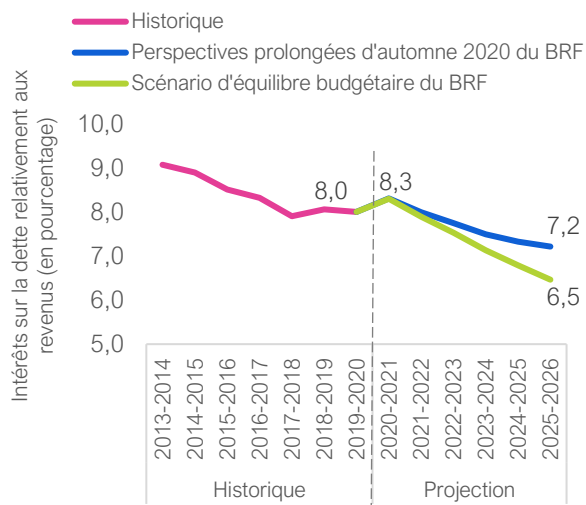
Selon le scénario de budget équilibré du BRF, la province déploie des rajustements fiscaux de 14 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, ce qui accélérerait la diminution de l'intérêt sur la dette comme part des revenus de 8,3 % en 2020-2021 pour atteindre un taux historiquement bas de 6,5 % en 2025-2026, le plus faible depuis plus de 50 ans.

**Figure 3-10 : Le ratio dette nette-PIB s'améliore pour passer à 44,2 % dans un scénario d'équilibre budgétaire**



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

**Figure 3-11 : Malgré des déficits courants de 14 milliards, la part des revenus affectée aux intérêts sur la dette continue de chute**



Source : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

<sup>20</sup> Consulter la page 32 du document de l'OCDE « Cibles de dette prudentes et cadre budgétaires ».

# 4 | Annexes

## Annexe A : Tableaux économiques

**Tableau A-1 : Perspectives du BRF pour les principaux inducteurs de revenus**

(en pourcentage du PIB)	2018r	2019r	2020p	2021p
<b>PIB nominal</b>				
BRF – automne 2020	3,7	3,9	- 5,8	6,5
Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario*	3,7	3,9	- 5,3	7,1
Consensus**	3,7	3,9	- 4,7	6,6
<b>Revenu du travail</b>				
BRF – automne 2020	5,5	4,2	- 3,5	4,2
Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario	5,5	4,2	- 2,5	5,5
<b>Profits des sociétés</b>				
BRF – automne 2020	- 0,9	2,6	- 15,9	11,7
Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario	- 0,9	2,6	- 14,1	9,3
<b>Consommation des ménages</b>				
BRF – automne 2020	4,4	3,6	- 5,9	6,2
Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario	4,4	3,6	- 6,0	8,3

r = Réel p = Prévisions

\* Les prévisions du ministère des Finances publiées le 12 août se fondaient sur les renseignements disponibles jusqu'au 31 juillet 2020.

\*\* Composé de banques et de prévisionnistes du secteur privé. Les prévisions sont celles du 2 octobre 2020.

Source : Comptes économiques de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario et BRF.

**Tableau A-2 : Perspectives du BRF pour le PIB réel et ses composantes**

(en pourcentage du PIB)	2018r	2019r	2020p	2021p
<b>PIB réel</b>				
BRF – automne 2020	2,2	1,7	- 6,8	5,1
Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario*	2,2	1,7	- 6,7	5,5
Consensus**	2,2	1,7	- 6,1	5,0
<b>Composantes du PIB réel</b>				
Consommation des ménages	2,5	2,2	- 6,5	4,4
Investissement résidentiel	- 3,3	- 0,3	- 1,7	5,9
Investissement résidentiel	6,3	- 2,1	- 13,5	11,7
Gouvernement (consommation et investissement)	4,0	2,7	- 1,0	3,8
Exportations	0,9	2,0	- 13,7	6,1
Importations	1,6	1,4	- 11,0	6,0

r = Réel p = Prévisions

\* Les prévisions du ministère des Finances publiées le 12 août étaient basées sur les renseignements disponibles jusqu'au 31 juillet 2020.

\*\* Composé de banques et de prévisionnistes du secteur privé. Les prévisions sont celles du 2 octobre 2020.

Source : Comptes économiques de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario et BRF.

**Tableau A-3 : Perspectives du BRF pour des indicateurs économiques choisis**

(en pourcentage du PIB)	2018r	2019r	2020p	2021p
Emploi (pourcentage de croissance)	1,6	2,9	- 5,4	3,7
Taux de chômage (en pourcentage)	5,6	5,6	9,7	8,5
Main-d'œuvre (pourcentage de croissance)	1,2	2,8	- 1,2	2,4
Inflation de l'IPC (en pourcentage)	2,4	1,9	0,5	1,7
PIB réel du Canada (pourcentage de croissance)	2,0	1,7	- 6,1	5,0
PIB réel des É.-U. (pourcentage de croissance)	3,0	2,2	- 5,5	3,8
Dollars canadiens (cents US)	77,2	75,4	73,7	76,5
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage)	1,4	1,7	0,5	0,2
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans (en pourcentage)	2,3	1,6	0,7	0,9

r = Réel p = Prévisions  
 Source : Statistique Canada et BRF.

## Annexe B : Tableaux fiscaux

Tableau B-1 : Perspectives financières du BRF

(en milliards de dollars)	2017-2018r	2018-2019r	2019-2020r	2020-2021p	2021-2022p
<b>Revenus</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	32,9	35,4	37,7	35,6	36,4
Taxe de vente	25,9	27,8	28,6	26,5	28,3
Impôt des sociétés	15,6	16,6	15,4	8,8	12,1
Tous les autres taxes et impôts	25,3	25,7	26,5	25,3	26,8
<b>Revenus fiscaux totaux</b>	<b>99,7</b>	<b>105,5</b>	<b>108,3</b>	<b>96,2</b>	<b>103,5</b>
Transferts du gouvernement du Canada	24,9	25,1	25,4	32,6	28,7
Revenus provenant des sociétés d'État	6,2	5,5	5,9	3,9	6,0
Autres revenus non fiscaux	19,9	17,6	16,5	16,7	17,5
<b>Revenus totaux</b>	<b>150,6</b>	<b>153,7</b>	<b>156,1</b>	<b>149,4</b>	<b>155,7</b>
<b>Charge</b>					
Secteur de la santé	59,1	61,9	63,7	72,7	69,3
Secteur de l'éducation	27,3	28,7	31,8	30,3	30,8
Services à l'enfance et services sociaux	16,3	16,8	17,1	17,8	18,2
Autre*	39,7	41,3	39,7	53,4	45,3
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>142,4</b>	<b>148,8</b>	<b>152,3</b>	<b>174,2</b>	<b>163,6</b>
Intérêt sur la dette	11,9	12,4	12,5	12,4	12,5
<b>Dépenses totales</b>	<b>154,3</b>	<b>161,1</b>	<b>164,8</b>	<b>186,6</b>	<b>176,1</b>
<b>Solde budgétaire**</b>	<b>- 3,7</b>	<b>- 7,4</b>	<b>- 8,7</b>	<b>- 37,2</b>	<b>- 20,4</b>

r = Réel p = Prévisions

\* Inclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

\*\* Le solde budgétaire est présenté sans réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario et BRF.

Tableau B-2 : Perspectives du BRF pour la dette

(en milliards de dollars)	2017-2018r	2018-2019r	2019-2020p	2020-2021p	2021-2022p
Solde budgétaire*	- 3,7	- 7,4	- 8,7	- 37,2	- 20,4
Déficit accumulé	209,0	216,6	225,8	264,2	284,6
Dette nette	323,8	338,5	353,3	400,7	424,5
Dette nette par rapport au PIB (en pourcentage)	39,2	39,5	39,7	47,8	47,5

r = Réel p = Prévisions

\* Le solde budgétaire est présenté sans réserve.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario et BRF.

**Tableau B-3 : Dépenses par ministère**

Ministère	2019-2020 (en millions de \$)	Planifiées pour 2020-2021 (en millions de \$)	Variation d'une année à l'autre (en millions de \$)	Croissance d'une année à l'autre (en pourcentage)
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	63 716	68 228	4 512	7,1
Fonds de prévoyance pour la santé relié à la COVID-19	0	4 500	4 500	
Ministère des Finances	1 519	1 935	416	27,4
Lutte Contre La COVID-19 : Fonds de soutien à la population et à l'emploi	0	3 084	3 084	
Secrétariat du Conseil du Trésor (base)	190	299	109	57,3
Paie temporaire durant la pandémie	0	672	672	
Avantages sociaux des employés et des retraités	1 666	1 389	- 277	- 16,6
Fonds de prévoyance	0	2 721	2 721	
Ministère des Transports	5 011	7 610	2 599	51,9
Ministère des Affaires municipales et du Logement	1 199	2 923	1 724	143,8
Ministère des Services à l'enfance, des Services sociaux et communautaires	17 103	17 762	659	3,9
Ministère de l'Infrastructure	358	863	505	140,9
Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines	6 712	7 185	473	7,0
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	11 273	11 716	443	3,9
Éducation	31 752	31 893	141	0,4
Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs	1 550	1 666	116	7,5
Ministère du Solliciteur général	2 774	2 850	76	2,7
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs	612	661	49	8,1
Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité	54	87	33	60,4
Commission de régie interne	257	281	24	9,3
Ministère des Affaires autochtones	87	96	9	10,6
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 644	1 651	7	0,4
Bureaux de la direction	32	38	6	17,2
Ministère des Affaires francophones	5	6	1	22,0
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts	677	651	- 26	- 3,8
Ministère du Travail	281	244	- 37	- 13,1
Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	727	636	- 92	- 12,6
Ministère du Procureur général	1 942	1 682	- 260	- 13,4
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales	1 132	864	- 268	- 23,7
Intérêt sur la dette	12 495	12 458	- 37	- 0,3
Dépenses totales	164 768	186 651	21 883	13,3

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

\* L'Éducation comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Source : Comptes publics de l'Ontario et Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario.

## Annexe C : Perspectives prolongées

**Tableau C-1 : Perspectives économiques prolongées du BRF**

(Pourcentage de croissance)	Taux historique		Projections du BRF			Projections prolongées du BRF		
	2018r	2019r	2020p	2021p	2022p	2023p	2024p	2025p
PIB réel	2,2	1,7	-6,8	5,1	3,4	1,7	1,7	1,9
PIB nominal	3,7	3,9	- 5,8	6,5	5,1	3,6	3,6	3,8

r = Réel p = Prévisions

Source : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

**Tableau C-2 : Perspectives budgétaires prolongées du BRF**

(En milliards de dollars)	Taux historique		Projections du BRF			Projections prolongées du BRF		
	2018-2019r	2019-2020r	2020-2021p	2021-2022p	2022-2023p	2023-2024p	2024-2025p	2025-2026p
Revenus	153,7	156,1	149,4	155,7	161,0	166,9	172,9	179,2
Dépenses totales	161,1	164,8	186,6	176,1	177,4	181,0	187,3	193,8
Total des dépenses de programmes	148,8	152,3	174,2	163,6	165,0	168,5	174,6	180,8
Intérêt sur la dette	12,4	12,5	12,4	12,5	12,5	12,5	12,7	12,9
Intérêt sur la dette par rapport aux revenus (en pourcentage)	8,1	8,0	8,3	8,0	7,7	7,5	7,3	7,2
Solde budgétaire	- 7,4	- 8,7	- 37,2	- 20,4	- 16,5	- 14,1	- 14,4	- 14,5
Dette nette	338,5	353,3	400,7	424,5	445,2	464,3	485,4	505,6
Dette nette par rapport au PIB (en pourcentage)	39,5	39,7	47,8	47,5	47,4	47,7	48,2	48,3

r = Réel p = Prévisions

Source : Statistique Canada, Comptes économiques de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario, Finances du premier trimestre de 2020-2021 de l'Ontario et BRF.